



AFDN

Association Française
des **Diététiciens Nutritionnistes**

GUIDE D'AIDE A LA REDACTION D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

Association Française des Diététiciens Nutritionnistes

35 allée Vivaldi -75012 Paris

www.afdn.org - mail : afdn@afdn.org

Tél. 01 40 02 03 02 - Fax : 09 70 61 15 93

Suivez-nous sur Facebook [@AssoAFDN](https://www.facebook.com/AssoAFDN) !

Guide d'aide à la rédaction d'un article scientifique

Par Jessica Durrieu, diététicienne, Master spécialité nutrition - alimentation

Hôpital Haut-Lévêque - Avenue Magellan - 33604 Pessac

et le comité scientifique de l'AFDN :

Anne-Marie Adine, Monique Bicaïs, Dominique Combret, Brigitte Coudray, Virginie Grandjean, Françoise Mosser, Stéphanie Vidal, Malika Joëlle Wentz, Marie-Dominique Daniel-Lamazière.

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé (ANAES) a listé dans la bibliographie scientifique différents types d'articles : revue de synthèse, article thérapeutique, article diagnostique, article de causalité, article de pronostic, article épidémiologique et des documents de recommandations ou conférence de consensus (1,2). Pour tous s'applique la démarche de nature scientifique. ils se doivent de répondre à des règles d'écriture et de présentation conventionnelles. C'est dans l'objectif d'aider les diététiciens à partager leurs expériences et/ou connaissances avec leurs collègues, que nous avons décidé d'écrire ce guide d'aide à la rédaction d'un article scientifique. il est important de rappeler que toute expérience originale peut permettre, non seulement de concevoir un nouveau projet, mais aussi, d'éviter de reproduire certaines erreurs.

À travers cet article, nous nous proposons donc de vous faire connaître une forme organisée et transparente des articles scientifiques, répondant aux conventions en vigueur.

1- Pourquoi publier un article scientifique

La publication peut avoir de multiples mobiles. Elle permet de transmettre les résultats d'une recherche ou d'un travail professionnel aboutissant à une idée confirmée par une expérimentation, une technique, une observation nouvelle. La publication peut aussi être un moyen efficace de faire-part de sa créativité par exemple lors de la mise en place d'un nouvel outil pédagogique. La publication permet aussi de présenter un travail apportant une originalité par rapport aux études préalablement publiées (sujets étudiés nouveaux, méthodologie utilisée différente ou méthodologie adaptée à une catégorie de population différente). Elle peut alors servir de référence bibliographique pour des études ultérieures.

2 - La recherche bibliographique

Pourquoi faire une recherche bibliographique ?

Il est important de distinguer la recherche bibliographique, initiée avant tout un travail d'écriture, de la bibliographie, toujours située en fin d'article.

Les objectifs de la recherche bibliographique sont de :

- pouvoir analyser les méthodologies, d'en faire la critique afin d'établir un protocole adapté à l'étude et le plus fiable possible,
- argumenter le travail écrit,
- éviter les redondances avec des articles déjà publiés,
- pouvoir comparer les résultats obtenus.

Comment faire une recherche bibliographique

Il existe différents moyens pour effectuer une recherche bibliographique.

Dans le cas où le domaine est très ciblé, il peut être judicieux de se référer à des revues spécialisées. Autrement, il est possible d'accéder aux articles via Internet, en passant par des moteurs de recherche tels que:

- la Banque Française d'Evaluation en santé (BFES) : bfes.has-sante.fr.
- PUBMED est de loin le portail le plus utilisé en recherche : www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez
- PASCAL, banque de données française produite par l'institut National de l'information Scientifique et Technique (INIST) : <http://connectsciences.inist.fr/ext/Article>
- le portail INSERM avec des revues gratuites "on-line" : biblioinserm.inist.fr,
- Pour une recherche bibliographique sur le site google : scholar.google.com
- Catalogue et Index des Sites Médicaux Francophones (CISMeF), site du CHU de Rouen : www.chu-rouen.fr/cismef/,
- MEDLINE, qui correspond la bibliothèque nationale de médecine aux USA : www.bibl.ulaval.ca/bd/medline.html,
- EMBASE, banque de données médicales des Pays Bas : www.embase.com.

Lorsque les articles intéressants ne sont pas présentés en entier, il est conseillé de noter la référence bibliographique afin de se procurer l'original dans une bibliothèque universitaire par exemple.

Il est parfois utile de se rapporter à la bibliographie des articles sélectionnés pour compléter sa recherche.

Beaucoup de journaux scientifiques sont aujourd'hui "on-line" pour des laboratoires de recherche CNRS. INSERM ou universitaires, mais leur accès est protégé par code d'accès contrôlé.

3 - Les différentes parties de l'article scientifique

Le titre

Il doit être à la fois court, complet et attractif. Il est généralement écrit en dernier pour être représentatif du travail présenté.

Il peut exister un sous-titre si le titre est trop long.

les auteurs

Sont auteurs, les personnes qui ont participé de manière active à la conception du travail de recherche. De manière consensuelle, le nombre d'auteurs ne doit pas dépasser six.

L'énumération des auteurs doit répondre à des règles de classement hiérarchique.

L'initiateur et concepteur du projet doit figurer en dernier. Les auteurs qui réalisent l'étude et rédigent le travail, chacun apportant une part significative, sont mentionnés en premier. Les personnes ayant participé de plus loin à l'étude sont citées dans les remerciements.

Les mots-clés

Les mots clés sont des mots importants et informatifs du contenu de l'article.

Le résumé ou abstract

Il doit s'écrire en dernier.

La construction du résumé dépend des consignes données par l'éditeur. De manière générale, il doit présenter une structure bien définie à savoir but, matériel et méthode, résultat, discussion et éventuellement la conclusion, en utilisant les références bibliographiques. Le nombre de mots ne doit pas excéder 250, chacun des mots comptant.

L'introduction

L'introduction doit présenter le plus clairement possible la problématique du sujet. Celle-ci doit être déclinée selon la méthode dite "en entonnoir", en allant du général (situation du sujet en le recadrant dans son contexte) au particulier (but du travail ou de la problématique présentée).

Matériel et méthode

La présentation doit ensuite faire état du matériel d'étude utilisé (balance à impédancemétrie, logiciel BILNUT, etc.) et/ou du recrutement des patients et/ou du descriptif de la population étudiée, par exemple âge, sexe, pathologie, données anthropométriques, traitements médicamenteux, critères d'inclusion et d'exclusion à l'étude. L'ordre de présentation du matériel et des méthodes doit être décliné de façon chronologique.

Résultats

Avant tout, il est d'usage de préciser la méthode utilisée pour l'analyse des résultats (par exemple, la méthode statistique utilisée). Cette partie doit ensuite présenter tous les résultats et rien que les résultats : j'annonce et je démontre mais je ne conclus pas. Il est par ailleurs conseillé d'utiliser des tableaux ou des graphiques pertinents avec titre et légende explicatifs.

Discussion

Cette partie doit permettre une comparaison avec les études préalablement relevées dans la recherche bibliographique. Certaines revues favorisent le regroupement des résultats et discussions en un seul chapitre. La discussion a pour objectif de répondre à la problématique posée. Comme son nom l'indique, cette partie doit présenter un commentaire des résultats obtenus. Cette discussion doit informer du fait que les résultats sont significatifs ou non, de manière statistique ou clinique. Elle doit également relever les biais éventuels.

Remerciements

Les remerciements sont facultatifs. Ils s'adressent notamment aux traducteurs, aux personnes et aux organismes qui ont collaboré à l'étude ou sont à l'origine des fonds nécessaires à celle-ci.

Bibliographie

Le classement bibliographique dépend de l'éditeur. Cette partie consiste à recenser de manière chronologique, selon leur ordre de citation, les articles qui ont servi à l'étude et qui sont indexés par un numéro dans le corps du texte. Cette citation peut être faite par ordre alphabétique, dans ce cas, dans le texte, les noms des auteurs sont cités. Les conventions d'écriture font que chaque article cité doit être présenté de manière différente selon qu'il soit un article de recherche ou une monographie. La monographie est un document formant un tout intellectuel en un ou plusieurs volumes, d'un ou de plusieurs auteurs. Elles sont publiées en une seule fois, ou parfois en plusieurs fois mais dans un temps limité et selon un plan établi à l'avance, par exemple dictionnaire, encyclopédie, etc.

Exemple pour un article de recherche :

Durnin J.V.G., Womersley J. 1978. Body fat assessed from total body density of men. Br J Nutr ; 40 : 497-504, 1978

Exemple pour une monographie :

Satterlie, R.A. et A.N. Spencer. 1987. Organisation of conducting systems in simple invertebrates : Parifera, Cnidaria and Ctenophora. Pp. 213-264 dans nervous systems in invertebrates, M.A. Ali, ed. Plenum Press, New York.

4 - Instructions aux futurs auteurs

Avant de commencer la rédaction, il est important de réfléchir à qui on s'adresse et dans quel type de revue on veut faire paraître l'article de façon à utiliser un vocabulaire adapté. Les manuscrits doivent être dactylographiés. La typographie est propre à chaque revue, il faut donc se référer aux conditions générales de publication données par la revue.

Cependant, le plan d'un article doit toujours répondre au moyen mnémotechnique IMRAD :

- I : Introduction
- M : Matériel et méthode
- R : Résultats
- A : And
- D : Discussion

les sigles et abréviations doivent être précédés de leur intitulé global pour leur première apparition dans le texte, par exemple ; Organisation Mondiale de la Santé pour OMS. Par ailleurs, les sources doivent être citées entre guillemets. Il est enfin vivement recommandé de conserver le même style tout au long de l'article et de faire des tournures de phrases simples et concises (une phrase = une idée). Enfin, il est important de s'exprimer à la seconde personne du pluriel ou d'utiliser des formules impersonnelles telles que "il a été montré" ou "l'étude a montré".

5 - Références bibliographiques

- (1) ANAES. 1999. Conférence de consensus, base méthodologique pour leur réalisation en France
- (2) ANAES. 2000. Guide d'analyse de la littérature et gradation des recommandations